

Accusée de maltraitance, l'institutrice suspendue

A Bénouville, une enseignante de maternelle a été suspendue à titre conservatoire. Des parents lui reprochent des faits de maltraitance sur leur fille et ont alerté l'inspection académique. Explications.

« Il y a eu des faits reprochés, elle a été suspendue à titre conservatoire pendant plusieurs mois, le temps de l'enquête, pour protéger tout le monde. Cette enquête a conclu que les faits n'étaient pas avérés. »

Lundi 4 septembre 2023, à l'école Jean-et-Marie-Deschamps, à Bénouville, Latifa Aboussena, l'inspectrice de l'Éducation nationale du secteur Caen-Ouest, a fait tout spécialement le déplacement pour calmer les esprits en ce jour de rentrée scolaire un peu tendu.

Blanchie une première fois par l'académie

Une dizaine de parents d'élèves de l'établissement scolaire sont mobilisés pour dénoncer le retour d'une institutrice de maternelle après plusieurs mois d'absence. Ils lui reprochent des faits de maltraitance qu'elle aurait commis sur leurs enfants.

Certains parlent de gifles, d'autres évoquent des cheveux tirés ou des doigts coincés dans des portes.

L'inspectrice, elle, est alors on ne peut plus claire : l'institutrice montrée du doigt a été blanchie à l'issue de l'enquête administrative menée dès la dénonciation des faits présumés.

« Une enquête judiciaire est en cours, nous en attendons les résultats », ajoute alors Latifa Aboussena.

Rebondissement en plein milieu d'année scolaire. L'enseignante a de nouveau été suspendue de ses fonctions en ce mois de février, après une dénonciation similaire. Une information confirmée par le rectorat de Normandie.

« Vendredi 9 février, des parents d'élèves de l'école maternelle de Bénouville ont alerté l'inspectrice de circonscription du fait qu'une enseignante avait saisi leur fille par le bras durant un cours », explique le rectorat, tout en confirmant que l'institutrice mise en cause est la même qui avait déjà fait l'objet d'une mise à l'écart.



L'inspectrice de l'Éducation nationale s'était rendue à l'école de Bénouville lors de la rentrée scolaire 2023 alors que des parents d'élèves s'étaient mobilisés contre le retour d'une enseignante qu'ils accusent de maltraitance sur certains enfants.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« En l'attente de plus amples éléments, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados a pris la décision de suspendre à titre conserva-

toire l'enseignante, poursuit le rectorat. La suspension à titre conservatoire est une mesure administrative dépourvue de caractère disciplinaire. Une enseignante remplace

l'enseignante suspendue depuis lundi. »

Benoît LASCoux.

« Six départs d'enfants » depuis la rentrée 2023

Dans un communiqué, transmis mardi à notre rédaction, la maire de Bénouville, Clémentine Le Marrec, a réagi à cette suspension d'une enseignante de maternelle.

« À de nombreuses reprises (durant la première suspension NDLR), par courrier et par téléphone, j'ai pris attache auprès de la DASEN - Directrice académique des services de l'Éducation nationale -

pour que l'enseignante puisse être affectée à un autre poste afin que la rentrée scolaire puisse s'effectuer dans un climat serein, écrit l'édile. L'inspection académique n'a pas accédé à cette requête. »

S'en serait suivie une vague de départs d'enfants de l'école Jean-et-Marie-Deschamps. « Six enfants ont été retirés ou non scolarisés à la rentrée », précise Clémentine Le Marrec,

désappointée. De leur côté, les parents d'élèves évoquent, eux, le départ de dix enfants.

« Les nouvelles inscriptions et le maintien de nos effectifs auraient pu potentiellement permettre une ouverture de classe supplémentaire, objectif de l'équipe municipale », ajoute la maire.

Ambre, lauréate de la Fondation du jeune apprenti

Lundi, 33 apprentis du Calvados ont été récompensés pour leur parcours et leur investissement dans leur entreprise. Comme Ambre Oro qui, à 21 ans, va être embauchée à Houlgate comme pâtissière.

Quand elle est appelée sur scène, c'est toutes les chaises en plastique de son rang qui gigotent : Ambre Oro est venue accompagnée de sa famille et, bien sûr, de son maître d'apprentissage, à la remise des prix de la Fondation du jeune apprenti du Calvados.

Lundi, à May-sur-Orne, ils étaient 33 apprentis du département à être récompensés par la Chambre des métiers et de l'artisanat de Normandie. Une promotion qui était parrainée par le pongiste handisport Florian Merrien.

« Nous mettons en avant des parcours où l'abnégation, la volonté et l'engagement de l'apprenti ont pu être soulignés », indiquait en préambule le président de la fondation, Bruno Choix.

Pour ce prix, Ambre Oro a été désignée par ses professeurs du campus Cifac, à Caen. « Je ne m'y attendais pas du tout, même si ça se passe très bien dans mon entreprise ! »

« Une vraie chance d'avoir trouvé ma voie »

Celle qui a grandi à Touques et Dives-sur-Mer est en alternance depuis juillet 2022 à L'Épi d'Or, une boulangerie-pâtisserie d'Houlgate. « Je fais de la pâtisserie depuis petite. J'ai toujours voulu faire ça de ma vie. C'est une vraie chance d'avoir trouvé ma voie si tôt », affirme-t-elle derrière ses lunettes rondes.

Aussi, elle s'est orientée dès la fin du collège, en 2018, vers un CAP boulangerie, suivi d'une mention boulangerie, à la Maison Florent, également à Houlgate.

« On a toujours su qu'elle voulait travailler, elle n'aimait pas trop l'école, confirment ses parents, Béatrice et Philippe, qui sont terriblement fiers de leur jeune fille. On l'a toujours poussée dans le sens où elle voulait aller. »

À 21 ans, la jeune fille aux longs

cheveux noirs va pouvoir définitivement quitter les bancs de l'école puisque son patron, Vincent Margueray, a décidé de l'embaucher. Il salue son humeur égale, sa régularité, sa ponctualité, son sourire... « Et surtout, elle est douée et elle écoute ce qu'on lui dit ! Elle a toujours avec elle son petit carnet de recettes. C'est une pépite. »

Le Saint-Honoré : une véritable passion

Son travail au quotidien : les tartes et les pâtes, à choux, à croissants, à brioches, à fallues (spécialité pour laquelle l'établissement a aussi été primé l'an dernier).

« Je préfère la pâtisserie à la boulangerie, c'est plus minutieux, plus créatif », dit-elle.

Sa véritable passion ? Le Saint-Honoré : « Un fond de tarte de pâte sucrée, garni de chantilly et de choux caramélisés garnis de crème pâtissière », récite-t-elle comme une prière.

Léa DALL'AGLIO.



Ambre Oro est l'une des 33 lauréates du Calvados récompensée par la Fondation du jeune apprenti.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Viol d'une auxiliaire de vie : 5 ans de prison

Sa personnalité, marquée par la déficience mentale, était au cœur des débats. L'altération du discernement de l'homme de 28 ans est retenue.

Justice

Ce 24 décembre 2021, dans la matinée, un jeune homme chantonne « Mon cœur te dit je t'aime » de Frédéric François dans le dos d'une auxiliaire de vie qui passe l'aspirateur dans son studio de Bretteville-sur-Odon. Il a, aujourd'hui, 28 ans, elle en a 49. Ce moment de légèreté semble incongru, la professionnelle de l'assistance à la personne et le déficient mental, abonné aux séjours en établissement psychiatrique, se rencontrant pour la première fois.

La chansonnette est surtout totalement déplacée quand on connaît l'agression qui va suivre : le jeune homme s'en prend sexuellement à l'auxiliaire de vie en lui imposant une pénétration digitale. Malgré les dénégations de l'accusé, les magistrats caennais de la cour criminelle, qui l'ont condamné mardi à cinq ans de prison, en ont acquis la certitude : le viol est caractérisé.

Pour eux, l'argument du « simple baiser » échangé, à la demande de l'auxiliaire de vie, est invraisemblable, compte tenu du profil de la victime, décrite comme « discrète, réservée, passionnée par son métier ».

Pulsions sexuelles incontrôlables

L'accusé doit aussi assumer l'agression sexuelle (la seule qu'il reconnaît) dont a été victime une jeune fille de 12 ans dans un bus, et celle perpétrée contre une patiente de l'établisse-

ment public de santé mentale (EPSM), à Caen.

La cour et l'avocate générale (accusation) ont retenu l'altération de son discernement au moment des faits. En clair, le jeune homme a été soumis à des pulsions sexuelles incontrôlables que le traitement médicamenteux lourd, qu'il suit depuis deux ans en prison, est censé contenir.

Limites entre justice et psychiatrie

Cette « altération » a une incidence sur la peine, plus modérée que celle encourue en pareil cas. « Nous touchons aux limites entre la psychiatrie et la justice, constate Pauline Cottard, l'avocate générale. Comment équilibrer les deux enjeux ? » Et que faire d'un homme dont les experts ont relevé « la dangerosité criminologique » et « l'absence totale d'empathie » ?

En défense, M^e Victor Defrancq estime que la prison, « où il est compliqué de se soigner », n'est pas la solution pour son client, détruit par une enfance traumatisante, sans père et avec une mère alcoolique. « Il a vécu les neuf premiers mois de sa vie dans un alambic, le ventre de sa mère », ose l'avocat.

En complément des cinq ans de prison, un suivi sociojudiciaire de dix ans, avec injonction de soins et l'obligation de suivre une formation, a été prononcé.

Benoit LE BRETON.

Le Calvados en bref

Magali Saint a été élue maire de Lion-sur-Mer



Magali Saint est la nouvelle maire de Lion-sur-Mer.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Lors du conseil municipal de lundi, Magali Saint a été élue maire de Lion-sur-Mer avec quatorze voix contre quatre pour son adversaire, Yves Lesieux, conseiller municipal de la minorité.

L'élection de la nouvelle édile fait suite au décès brutal du maire, Dominique Régeard, âgé de 59 ans, le 27 janvier, emporté par un cancer contre lequel il luttait depuis plusieurs mois.

Celle qui était jusqu'alors première adjointe en charge de la petite enfance et des affaires scolaires prend

donc les rênes de la commune de 2500 habitants.

Âgée de 53 ans, en couple, maman de deux enfants âgés de 17 et 14 ans, Magali Saint est analyste sinistres dans un grand groupe d'assurance.

« C'est avec une grande émotion et une grande fierté que j'endosse cet habit de maire, a-t-elle déclaré à l'issue de son élection. On va continuer le travail pour le bien de tous. Le mieux vivre ensemble commence par le respect réciproque. Notre équipe unie et motivée va continuer pour les Lionnais et les Lionnaises. »



Réservé à nos abonnés

Rempotez une croisière fluviale d'une semaine pour 6 personnes !

Entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 2024.



Flashez-moi ou rendez-vous sur laplace.ouest-france.fr

ouest-france

ÉCOLE D'INGÉNIEURS À CAEN

OUVREZ LES PORTES DE L'INNOVATION

ISEN
OUEST 1994 > 2024

PORTES OUVERTES
Samedi 17 février - 9h à 16h

RDV au MoHo - 16 bis Quai Amiral Hamelin à Caen
Découvrez le programme de la journée
> isen-caen.fr

30 ANS D'INNOVATION ET BIEN PLUS !